

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 43,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 14 Août 1877.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnances du 3 juillet dernier, a nommé dans l'Ordre de St-Charles :  
**Grand Officier :** M. Gevaerts de Simonshaven, Maréchal de la Cour de S. M. la Reine des Pays-Bas.  
**Commandeurs :** M. de Weckerlin, Secrétaire de S. M. la Reine des Pays-Bas;  
M. le Lieutenant Colonel Barre, Aide-de-Camp de S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire est arrivé le 1<sup>er</sup> août à Tanger, où le Ministre de France et le Ministre d'Espagne l'ont accueilli de la manière la plus cordiale.

Sa Sainteté Pie IX, voulant donner au Prince Charles III et aux catholiques de la Principauté, un témoignage insigne de haute satisfaction et de paternelle bienveillance, pour la mission extraordinaire chargée de présenter à Rome, avec l'adresse du peuple monégasque, les félicitations du Prince, à l'occasion du Jubilé Episcopal du Saint-Père, a daigné conférer les décorations suivantes dans l'ordre Pontifical de St-Grégoire-le-Grand :

**Le Grand Cordon,** à M. le Marquis de la Riva-Aguéro, Premier Chambellan de S. A. S., chef de la Mission.

**La Croix de Commandeur,** à M. de Lantsheere, et **la Croix de Chevalier** à M. d'Auzac, attachés à la Mission.

**La Croix de Commandeur** à M. le Chevalier Félix Gastaldi, Maire de la ville de Monaco, Président du Comité de l'adresse.

Cette dernière distinction, en même temps qu'elle honore le premier magistrat de la cité de Monaco, est aussi une juste récompense du zèle et du dévouement des autres membres du Comité de l'adresse et de tous les pieux catholiques qui l'ont signée.

Par Arrêté de S. Exc. M. le Gouverneur Général l'ouverture de la chasse dans la Principauté est fixée au mercredi matin 15 de ce mois.

Mardi et mercredi derniers ont eu lieu dans la grande salle de l'école des Frères à Monaco, sous la présidence de M. le Ch<sup>er</sup> de Castellet, par empêchement de S. Exc. M. le Gouverneur Général, retenu par une indisposition, les distributions des prix aux élèves des Frères et aux jeunes filles de l'externat de l'institution dirigée par les sœurs de Saint-Maur.

Une foule de fonctionnaires, de notables et tout le clergé de Monaco, assistaient à ces deux cérémonies. Occupons-nous d'abord de la première, c'est-à-dire de celle concernant les garçons.

M. Leydet, avocat, membre secrétaire du comité de l'instruction publique, auquel était confié le soin du discours d'ouverture, a pris la parole et a rappelé à grands traits les bienfaits et les progrès de l'enseignement. Il a, en quelques mots, félicité les auteurs modernes, qui, tels que Jules Verne, s'appliquent à vulgariser, sous une forme attrayante, la science et l'instruction mises, par une exposition ingénieuse, à la portée des jeunes intelligences.

L'orateur, en applaudissant aux progrès accomplis, a rappelé, avec beaucoup de tact, que l'idée de Dieu est inséparable de la raison et que toujours la saine logique nous ramène nécessairement au Créateur.

M. Leydet, en constatant l'accroissement des ressources consacrées à l'enseignement, a payé un sage tribut de reconnaissance à S. A. S. le Prince Charles III « qui a mis surtout son honneur à marquer son passage dans l'histoire de la Principauté, par des fondations utiles à l'instruction de la jeunesse. »

Il a terminé en félicitant S. Exc. M. le Gouverneur Général et M. le Chevalier de Castellet, président du Comité de l'Instruction publique, pour les soins et la sollicitude qu'ils daignent accorder à l'instruction; enfin, il a remercié M. le directeur des Frères de la Doctrine Chrétienne et ses dévoués professeurs, du zèle qu'ils ne cessent d'apporter dans la pénible mission qui leur est confiée et il a annoncé que S. A. S. venait de décider qu'un septième professeur serait adjoint à l'école des Frères. Excellente nouvelle qui a été accueillie de tous avec joie.

A ce discours, justement applaudi, M. le Ch<sup>er</sup> de Castellet a répondu par une brillante improvisation où il a regretté, en termes excellents, l'absence de M. le Gouverneur Général.

La séance a été continuée par des chants qui ont permis de constater les progrès musicaux des élèves, et de petites pièces interprétées avec ensemble par les enfants. Le prix fondé par le Comité de l'Instruction publique a été décerné à l'élève Alexandre Spitalier, fils de M. le lieutenant des douanes à Monaco.

La société philharmonique et quelques artistes de l'orchestre de Monte Carlo, prêtaient gracieusement leur concours à la fête.

Le lendemain, M. Donnève, avocat, membre du Comité, était chargé du discours d'usage à la distribution des prix aux jeunes filles. L'orateur, après avoir remercié M. le Gouverneur qui, quoique n'ayant pu présider à la cérémonie, avait tenu néanmoins à donner un témoignage de sa sollicitude pour l'institution des jeunes filles en envoyant un certain nombre de gravures remarquables destinées à être distribuées aux plus méritantes, a exprimé, en quelques mots émus, les regrets causés par le vide laissé dans l'école par la mort de sœur Saint-Gilbert; M. Donnève s'est fait l'interprète de tous en déposant aux pieds de S. A. S. le Prince Charles III les sentiments de gratitude de notre population pour la protection éclairée que notre Souverain accorde à l'éducation de la jeunesse. Il a remercié M<sup>er</sup> Viale d'avoir bien voulu honorer la fête de sa présence, puis il a abordé, avec des développements que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute de place, la question de « l'importance de l'éducation des jeunes filles. » M. Donnève a traité cette question avec beaucoup d'esprit et de bon goût, s'inspirant avec bonheur des théories de Fénelon.

Comme la veille, des chants et des saynettes ont égayé la cérémonie. On a beaucoup admiré la mémoire remarquable des jeunes interprètes : la scène du *Monde en miniature* jouée par une dizaine d'élèves a été digne des applaudissements qui l'ont suivie.

Ces deux solennités se sont accomplies au milieu de l'allégresse générale. Les progrès présents sont garants des progrès futurs et c'est avec joie qu'on a constaté l'essor de l'éducation dans notre Principauté.

Hier a eu lieu la distribution des prix au collège de la Visitation. Le temps nous manque pour donner par le menu le programme de cette jolie cérémonie. Cette remarquable institution n'en est plus, du reste, à compter avec les éloges qui lui sont prodigués et qu'elle mérite, à juste titre, ainsi que le prouve sa prospérité toujours croissante.

Disons, en deux mots, que la fête a été ce qu'on

pouvait espérer, les élèves se sont montrés dignes de leurs excellents maîtres et l'assistance, composée de l'élite de notre population et de quantité de fonctionnaires a approuvé, par ses applaudissements, la part qu'elle prenait aux succès des enfants confiés aux soins des professeurs du collège.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le nom des principaux lauréats.

L'orchestre, sous la direction de M. F. Bellini, s'est vaillamment conduit et a eu une bonne part des témoignages de la satisfaction générale.

Samedi 11 août, un service solennel a été célébré à 10 heures, en la cathédrale provisoire, pour le repos de l'âme de M. François Blanc, directeur général de la Société des Bains de mer, dont nous avons annoncé la mort dans un précédent numéro, et dont les obsèques ont eu lieu le même jour, à la même heure, à l'église Saint Roch à Paris.

La Visitation était magnifiquement décorée, d'immenses tentures noires avec larmes et étoiles d'argent couvraient les murailles entièrement. Un grandiose catafalque, richement orné, portant aux angles des écussons au chiffre : F. B. recouvert de larges draperies noir et argent, et entouré de lumières, tenait le milieu de la nef. Le maître-autel, et les chapelles latérales étaient également éclairées avec magnificence.

L'église étant trop petite, un velarium aux vastes proportions s'étendait sur toute la partie de la place donnant devant la Visitation.

Plus de deux mille personnes assistaient à cette triste cérémonie. Dans la foule nous avons remarqué toutes les personnes notables de la Principauté, la Société philharmonique, des membres de la presse des localités voisines, des délégations de sociétés des environs, etc., tout le personnel des établissements créés par M. Blanc, qui avait tenu à lui donner un dernier témoignage d'affectueuse reconnaissance. Peu d'étrangers pourtant, car une messe avait été dite l'avant-veille à Nice à la mémoire de M. Blanc.

Pendant la messe, l'orchestre de Monte Carlo a fait entendre divers morceaux parmi lesquels nous citerons : la *Marche funèbre* de Chopin, le *Stabat Mater* de Rossini, et la *Marche pontificale* de Gounod.

Après l'absoute, donnée par M. l'Archiprêtre Ramin, la foule s'est écoulée lentement, fortement impressionnée par cette pieuse cérémonie.

On lit dans l'*Union du Midi* :

Judi, 8 août, par les soins de M. le chanoine curé de Sainte-Hélène, une messe solennelle de *Requiem* a été chantée, dans son église, pour le repos de l'âme de feu M. Blanc, de Monaco, propriétaire du quartier et bienfaiteur de la paroisse. Les membres du conseil de fabrique et plusieurs paroissiens y assistaient, ainsi que les enfants des écoles municipales de la localité.

Tout le monde voulait prendre part à ce témoignage de reconnaissance que le quartier s'empressait de donner à ce bienfaiteur sympathique et généreux dont la mémoire sera longtemps vivante parmi les bons paroissiens de Sainte-Hélène.

Quelques jours avant la mort de M. Blanc, M<sup>me</sup> Blanc avait envoyé 3,000 francs en faveur de l'œuvre de l'agrandissement de l'église paroissiale.

Cette semaine, à l'occasion des fêtes de St-Roman et St-Laurent, des offices ont été célébrés mercredi à la chapelle St-Roman au quartier de ce nom, et vendredi à la chapelle St-Laurent à Monte Carlo. La population des Moulins et de Monte Carlo a assisté pieusement à ces offices pour lesquels de

grands préparatifs avaient été faits par M. de Migieu et M. Gastaldy, maire, propriétaires de ces deux chapelles.

Ainsi qu'il est d'usage, les fêtes de St-Roman et de St-Laurent ont été suivies par des réjouissances publiques. A Monaco, sur la place Ste-Barbe, des bals ont été donnés par la Société philharmonique mercredi et jeudi, pour le grand plaisir de la jeunesse, et des jeux de toutes sortes installés sur la route de Menton, ont attiré dans le quartier des Moulins pendant trois jours une foule de promeneurs.

Dimanche à 4 heures 1/2, l'omnibus n° 5, faisant le service de Monte Carlo à Monaco, a accroché dans la rue du Tribunal, par suite du défaut de direction aux chevaux qui le conduisaient, la voiture de place n° 22 qui venait de déposer un voyageur ; un des chevaux de la voiture atteint par la roue de droite de l'omnibus a été blessé et les traits ont été brisés.

La Banque de France a adressé à ses succursales de province l'avis suivant :

Le public est prévenu que la Banque n'accepte les versements en espèces d'argent et n'accorde l'échange des dites espèces qu'à la condition expresse qu'elle rendra coupées toutes les pièces étrangères qui pourraient s'y trouver, autres que celles dont la circulation est admise en vertu de la convention monétaire du 23 décembre 1865.

Cette décision s'applique particulièrement aux pièces de Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges ; Charles-Félix, roi de Sardaigne ; Charles-Albert, roi de Sardaigne ; Victor-Emmanuel, antérieures à 1863.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Toulon.** — On écrit de Toulon, 8 août :

L'escadre arrive à Toulon en simulant l'attaque de la rade. C'est un spectacle magnifique que cette manœuvre exécutée avec une grande hardiesse.

Dès demain la *Thétis* et la *Bellequeuse* seront mises à la disposition de l'amiral Jauréguiberry.

L'escadre d'évolution sera alors ainsi composée : *Richelieu*, *Magnanime*, *Savoie*, *Provence*, *Surveillante*, *Gauloise*, *Thétis*, *Bellequeuse*, *Héroïne*, plus la *Reine-Blanche* dans quelques jours, ce qui portera à dix le nombre des cuirassés.

**Nice.** — On lit dans la *Vie Mondaine* :

Une bien fâcheuse nouvelle pour les amateurs de musique — si elle est confirmée.

Une personne en laquelle nous avons toute confiance, nous apprend que M. le baron Von Derwies, le propriétaire du château de Valrose à Nice, aurait congédié son orchestre, pour des raisons dont nous ne devons point compte à nos lecteurs.

Si la nouvelle est vraie, nous ne pouvons que déplorer, avec tous les dilettanti, la perte de cet excellent orchestre, que les critiques musicaux s'entendaient à placer immédiatement après l'orchestre de la chapelle impériale de Vienne et celui du Conservatoire de Paris.

— A dater du 1<sup>er</sup> septembre prochain, le service des voitures de l'entreprise Adolphe, entre Beaulieu et Nice, s'effectuera jusqu'à Eze, d'où les omnibus partiront, chaque matin, à la première heure, ayant, comme toujours, leur débarcadère au boulevard du Pont-Vieux. C'est là une amélioration dont il faut savoir gré à l'administration et que mettront largement à profit nos hôtes d'hiver, en attendant que la route nationale tracée le long du littoral arrive jusqu'au territoire de la Principauté de Monaco.

— Monseigneur Sola, évêque de Nice, est rentré de Rome, avant-hier, en parfaite santé.

— Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté ministériel en date du 30 juillet dernier, M. le docteur Huillet, médecin principal en retraite des hôpitaux maritimes et coloniaux, et officier de la Légion d'honneur, a été nommé médecin adjoint du Lycée de Nice, emploi nouveau.

— Le gouvernement vient de décider qu'une gare

d'embarquement de troupes serait construite à la station du Var, près de la gare actuelle.

Le montant de la dépense sera supporté par l'Etat, au grand contentement de la Compagnie qui pourra, entre temps, se servir de cette construction comme gare de marchandises.

— Par arrêté, l'ouverture de la chasse dans le département des Alpes-Maritimes est fixée au 19 août.

**Villefranche.** — On assure que M. le ministre de la marine, sur la proposition de M. Polonnais, maire de Villefranche, est sur le point d'accorder aux bateliers de Villefranche un témoignage de satisfaction pour l'empressement qu'ils ont mis à venir au secours des victimes de la *Revanche*, lors de l'explosion qui eut lieu dernièrement à bord de cette frégate.

#### LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

La première place dans cette lettre appartient, aujourd'hui, à une douloureuse cérémonie : les obsèques de M. François Blanc, directeur de la société des bains de mer de Monaco, qui ont été célébrées à Saint-Roch, au milieu d'une affluence considérable. Malgré la saison qui disperse, en ce moment, le monde parisien, il y avait foule dans l'élite derrière le cercueil du regretté défunt. La politique, la finance, les lettres, les arts étaient représentés là par leurs notabilités. Puisse la famille de M. Blanc puiser dans le concours de sympathies dont elle a été l'objet en cette triste circonstance, une consolation au deuil qui la frappe !

On sait que les œuvres charitables ne faisaient jamais appel en vain au regretté défunt. Une file de pauvres suivait son convoi, touchant symbole de la charité qui avait été la règle de sa vie et à laquelle le clergé de sa paroisse avait voulu rendre hommage en assistant en corps aux obsèques.

Un vent de deuil souffle, d'ailleurs, en ce moment, sur la haute société française. La marquise de Mun vient de succomber à Caudebec où elle était allée prendre les eaux. Elle n'avait que quarante-huit ans. Elle appartenait à la maison de Ludre et avait épousé en secondes noces, le marquis de Mun, veuf de M<sup>lle</sup> de la Fresnaye. De ce mariage sont nés l'abbé de Mun, la comtesse Henri d'Ursel et la comtesse Pierre d'Harcourt.

De son premier mariage, le marquis de Mun a eu deux fils, le comte Robert de Mun et le vicomte de Mun qui, sorti des rangs de l'armée avec le grade de capitaine, a pris une place si importante à l'ancienne Chambre et, dans le pays, comme patron des cercles catholiques d'ouvriers.

La marquise de Beaumont qui, bien qu'octogénaire, présidait encore, à Paris, un salon très recherché, très animé, a succombé également ainsi que le comte de Noé, frère du célèbre caricaturiste Cham. Je le répète, ce ne sont partout que deuils et billets bordés de noir.

Il y a eu, cette semaine, une véritable pluie de décorations. Les lettres en ont eu leur faible part. MM. Paul Perret, Charles Yriarte et Weiss ont été faits chevaliers de la Légion-d'Honneur.

M. Perret a publié plusieurs romans qui ne sont pas sans valeur ; M. Yriarte, écrivain et dessinateur, a longtemps collaboré au *Monde Illustré*. Sous le pseudonyme de *Marquis de Villemer*, il a publié des chroniques charmantes et une suite de *Portraits Parisiens* fort remarquables. Il s'occupe, depuis quelque temps, d'études sur l'histoire de Venise, et, comme critique d'art, a donné sur Goya un travail des plus distingués.

M. Weiss était désigné, depuis longtemps, pour la distinction qu'il a obtenue, et s'il est une chose qui étonne, c'est que le ruban rouge ne soit pas venu plus tôt chercher sa boutonnière. Né à Bayonne en 1827, après avoir emporté le prix d'honneur de philosophie, il entra à l'école Normale et se prépara à la carrière de l'enseignement. Il fut envoyé comme professeur d'histoire au lycée de la Rochelle. Il resta à ce poste pendant quatre ans et il y serait peut-être encore, sans un de ces événements assez fréquents dans la carrière universitaire.

L'inspecteur d'académie de la Rochelle avait adressé aux professeurs du lycée une circulaire dont les termes blessèrent le jeune professeur d'histoire. De

concert avec son collègue M. Villetard, devenu, depuis, un des auteurs du *Testament de César Girodot*, M. Weiss répliqua à la circulaire de l'inspecteur de façon à sauvegarder sa dignité. Les deux jeunes gens furent mis en disponibilité.

Cette aventure ramena M. Weiss à Paris. Pour mettre à profit les loisirs forcés qui lui étaient faits, il travailla avec ardeur au doctorat ès-lettres. La thèse qu'il soutint dans cette circonstance et qui avait pour sujet: *Les Institutions Judiciaires de la République romaine*, fut excessivement remarquée et appela l'attention sur son auteur. Il publia, en même temps, dans la *Revue des deux Mondes*, la *Revue Contemporaine*, divers articles de littérature qui affirmèrent sa réputation. Nommé professeur de littérature française à la faculté des lettres d'Aix, il alla remplacer dans cette chaire M. Prevost-Paradol qui venait d'être appelé à la rédaction du *Journal des Débats*. Ses leçons obtinrent un grand succès devant le public provençal, notamment son cours sur l'histoire de la comédie en France où il déploya les qualités les plus brillantes. Il occupait le même poste à Dijon, lorsqu'en 1860, M. Bertin lui offrit la rédaction du bulletin politique du *Journal des Débats*.

Dès lors, la presse de Paris compta une plume de premier ordre de plus et, tour à tour, au *Courrier des Dimanches*, au *Paris-Journal*, M. Weiss conquit une autorité de publiciste *di primo cartello*. Un moment secrétaire général du ministère de l'instruction publique sous le cabinet de M. Emile Ollivier, il est aujourd'hui conseiller d'état.

Si je me suis appesanti sur cette nomination, c'est qu'elle a été accueillie par la presse avec une faveur unanime et a pris les proportions d'un petit événement parisien.

L'opéra a fêté les vacances en donnant la reprise de la *Reine de Chypre*, ouvrage à peu près inconnu de la génération actuelle. Plusieurs morceaux de la partition sont sur tous les pianos depuis trente-six ans, date de la première représentation, mais l'ouvrage lui-même avait depuis longtemps disparu de la rampe. On aurait pu le laisser dans les cartons sans grand inconvénient et je doute que malgré le luxe dont il est entouré, malgré les magnificences d'une incomparable mise en scène, il fournisse une longue carrière. A côté de quelques morceaux devenus classiques dans les concours et les concerts, la *Reine de Chypre* contient des parties ternes, fatigantes, qu'une exécution hors ligne comme à la création de l'*Ombre*, avec des artistes tels que Duprez, Baroilhet, M<sup>me</sup> Stoltz, pouvaient seule faire passer.

C'est, en somme, un spectacle d'été en rapport avec l'assistance de passage que l'on rencontre à l'opéra. Les abonnés eux ont déserté Paris pour les plages à la mode. Deauville avec ses courses est le lieu d'élection par excellence de la semaine. Le Prince de Galles s'y rend sur son yacht venant de l'île de Wight. Des réceptions seront données en l'honneur du prince-héritier d'Angleterre à la *villa Persane* chez la princesse de Sagan, ainsi que chez la duchesse de la Trémouille et la princesse d'Artemberg.

Rien ne peut donner une idée du luxe et de l'animation de Deauville-Trouville à ce moment. C'est un va-et-vient d'individualités, un mouvement d'élégances, une série de fêtes qui rappellent la fameuse semaine des courses autrefois à Bade. Beaucoup de racontars et de nouvelles naturellement parmi ce monde. L'un des échos à sensation de la plage est l'annonce des fiançailles du baron Edmond de Rothschild, le dernier fils du feu baron James, avec sa cousine de Berlin, M<sup>me</sup> Adélaïde de Rothschild.

Le Baron Edmond est le collaborateur assidu de ses frères Alphonse et Gustave de Rothschild dans l'exploitation de la maison de banque de la rue Laffitte. C'est, de plus, un bibliophile distingué, un curieux de curiosités passionné et qui s'est formé une collection de premier ordre. Acquéreur du bel hôtel de feu la baronne de Pontalba, au faubourg Saint-Honoré, il y fait exécuter des travaux considérables pour le rendre digne de la maîtresse de céans qu'il va y installer.

Ce mariage ajoutera, cet hiver, un salon de plus aux foyers hospitaliers dont Paris est redevable à la famille Rothschild. Aussi, vous expliquez-vous la liesse dont il est l'objet parmi le beau monde. Un salon de millionnaire intelligent et fastueux, c'est une

heureuse perspective cela pour les mondains et les mondaines!

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS.

*Une traversée périlleuse.* — On exhibe depuis quelques jours, à l'Alexandra Palace, près de Londres, dit le *Standard*, une barque pontée, la *New-Bedford*, dont la longueur n'exède pas dix pieds et le tonnage une tonne et demie. Cette coquille de noix vient d'accomplir la traversée de l'Atlantique avec seulement deux personnes à bord: le capitaine Crapow et sa femme. Ces audacieux navigateurs sont restés dans leur frêle esquif, entre le ciel et l'eau, pendant cinquante-quatre jours.

Partis du port de New-Bedford, dans l'Etat de Massachusetts le 28 mai dernier, ils ont rencontré d'épais brouillards au large de Terre-Neuve, puis des raffales assez fortes et de la pluie pendant plusieurs jours consécutifs. Ils ont été souvent privés de sommeil. Le capitaine Crapow raconte que, par un mauvais temps, il lui a fallu rester au gouvernail soixante-dix heures de suite. Enfin dans la nuit du 21 juillet, la *New-Bedford* atteignait les côtes de l'Angleterre et jetait l'ancre dans la baie de Newlyn-Mount, près du cap Land'send (comté de Cornwall).

On écrit de Guayaquil, république de l'Equateur, à la date du 30 juin:

Le volcan Sangai, à 125 milles environ de Guayaquil, est en éruption; il fait entendre des canonnades terribles depuis plusieurs jours. Tout le monde a cru d'abord que ces détonations provenaient du fort qui est à proximité de la ville. Des cendres fines sont tombées comme une pluie, pénétrant dans les yeux quand on sortait et obscurcissant la lumière du jour comme un brouillard.

De Bodegas, dit-on, les nouvelles sont encore plus mauvaises: on s'attend chaque jour à en recevoir de désastreuses de l'intérieur. Ces nouvelles arrivent et nous apprenent que ce n'est pas seulement le Sangai qui est en éruption, mais le Cotopaxi, qui produit des effets plus graves, une fois qu'il a commencé. On dit que son éruption a été accompagnée d'un tremblement de terre, qui a détruit plusieurs parties de la ville, et que Quito et les villes voisines ont été dans l'obscurité pendant plusieurs jours.

*Exposition Universelle.* — On lit dans le *Moniteur Universel*:

On connaît maintenant d'une manière à peu près exacte le nombre des demandes d'admission à l'Exposition universelle formées par les commerçants ou industriels français; il s'élève à plus de 33,500. Encore faut-il ajouter, d'une part, que l'on n'a pas encore reçu toutes les demandes de nos colonies et que, de l'autre, d'après les ordres du commissariat général, on a compté comme unité une foule d'expositions collectives.

En 1867, le nombre des exposants s'élevait seulement à 19,000.

Il y aura donc une différence de près de 15,000 en faveur de l'Exposition de 1878.

En présence de pareils chiffres, les prévisions d'après lesquelles les dimensions de l'Exposition avaient été calculées, se trouvent absolument dépassées, et bien que l'on ait adjoint au Champ de Mars le quai d'Orsay pour y établir l'exposition des animaux vivants, l'administration n'a pu, malgré tout son bon vouloir, donner à certains exposants tout l'espace qu'ils réclamaient.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MAIRIE DE MONACO.

AVIS.

Le Maire de la ville de Monaco informe les habitants que le sieur Emile Streicher, fabricant de boissons gazeuses à Monaco, a formé une demande d'autorisation pour l'établissement d'une usine destinée à la production artificielle de la glace, dans l'immeuble qu'il possède au quartier de la Condamine, rue Louis.

Cette usine, devant fonctionner à l'aide d'une machine à vapeur de la force de quatre chevaux, il y a lieu de procéder à une enquête de *Commodo et Incommodo*.

En conséquence, la demande et le plan à l'appui seront déposés au secrétariat de la Mairie pendant dix jours à compter d'aujourd'hui lundi treize août mil huit cent soixante dix-sept.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire, sont invitées à prendre connaissance dudit plan déposé, et à remettre au secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Passé ce délai de dix jours, ces réclamations seront considérées comme non avenues.

Monaco, le 13 août 1877.

Le Maire,

Ch<sup>r</sup> F. GASTALDY.

AVIS.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte-Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de carte.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 6 au 12 Août 1877.

GOLFE JUAN.	b. l'Assomption, français.	c. Audibert,	sable.
ID.	b. St-Michel,	id. c. Isoard,	id.
ID.	b. la Fortune,	id. c. Monte,	id.
ID.	b. Volonté de Dieu,	id. c. Davin,	id.
ID.	b. St-Ange,	id. c. Livré,	id.
ID.	b. l'Indus,	id. c. Bic,	sable.
MENTON.	Cœur Sincère,	id. c. Saissi,	sur lest.
GOLFE JUAN.	b. Résurrection,	id. c. Ciaï,	sable.
ID.	b. l'Assomption,	id. c. Audibert,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire,	id. c. Fornero,	id.
ID.	b. Volonté de Dieu,	id. c. Davin,	id.
ID.	b. la Fortune,	id. c. Monte,	id.
ID.	b. l'Assomption,	id. c. Audibert,	id.

Départs du 6 au 12 Août 1877.

GOLFE JUAN.	b. l'Assomption, fr.	id. c. Audibert,	s.l.
ID.	b. la Fortune,	id. c. Monte,	id.
ID.	b. Volonté de Dieu,	id. c. Davin,	id.
ID.	b. St-Ange,	id. c. Livré,	id.
ID.	b. l'Indus,	id. c. Bic,	id.
MENTON.	b. Cœur Sincère,	id. c. Saissi,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Aout	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 <sup>m</sup> au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. après midi	4 h. après midi	10 h.				
6	759.8	758.9	759.2	19.5	27.1	24.4	21.7	24.0	0.70	presque calme	très beau
7	757.4	756.0	756.0	20.7	27.8	25.2	21.9	24.2	0.71	id.	id.
8	757.5	755.9	754.7	20.9	24.0	24.9	22.4	24.2	0.72	id.	nuages épars
9	752.6	753.1	754.1	22.2	27.7	24.1	22.5	24.0	0.73	variable	nuages épars. beau.
10	755.2	754.4	755.1	20.8	29.0	25.9	22.7	24.4	0.73	id.	très beau
11	755.2	752.6	752.9	21.9	27.4	27.2	22.9	24.1	0.73	calme	nuages épars
12	753.3	752.9	753.5	21.7	27.8	26.5	22.4	24.5	0.76	variable	pluie lég. nuages épars
DATES		6	7	8	9	10	11	12			
Observations: Maxima		21.4	28.2	25.0	28.1	29.4	28.0	29.1			
Minima		18.0	17.5	19.0	19.0	19.4	19.3	20.5			

GOLFE JUAN. *Résurrection*, id. c. Ciaï, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. *L'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *L'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 MARSEILLE. b. *Charles Anaïs*, id. c. Analdi, id.  
 ID. *chasse-m. Anna*, c. Gimbert, id.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 17 MAI 1877. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distanc kilon.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487	499
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02		3 10	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 03	11 26	1 33	2 49		7 20	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 03	12 23	2 22	3 51		8 17	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 19		12 40	2 37	4 21	6 »	8 35	
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30		12 56	2 49	4 33	6 11	8 47	
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37		1 03		4 40	6 18	8 54	
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45		1 11		4 49	6 26	9 02	
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 05		1 30	3 13	5 05	6 43	9 16	
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 10		1 36	3 19	5 11	6 49	9 22	mat.
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 43		2 15	3 50	5 29	7 25	9 55	4 55
				Menton	11 45		4 07	6 03		9 55	3 40	6 28
				Vintimille heure de Rome	6 05		10 20	10 50		10 32	10 »	12 55
				Gènes	soir		soir	soir	soir	Sanr	mat.	mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distanc kilon.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					omn.	mixt.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	mat.	mat.	4 17	7 40	8 35	12 55	4 15	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	6 30		10 24	12 23	3 25	6 50	10 16	
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 03		11 »	12 59	4 05	7 24	10 50	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 25		11 20	1 18	4 26	7 44	11 12	
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 38		11 31	1 25	4 34	7 51	11 18	
9	1 10	» 80	» 60	Eze	7 51		11 44		4 50	8 05		
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	7 59		11 52		4 58	8 13		
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 06		12 06	1 49	5 06	8 22	11 42	
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	mat.	8 18	mat.	12 18	2 01	5 18	8 34	11 54
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08		10 05	12 35	2 23	5 45	8 55	soir
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 18		11 17	1 45	3 19	6 42	9 52	
				Toulon	12 »		3 42	7 40	7 29	soir.	soir.	
				Marseille	2 20		5 57	9 45	9 05			
					soir		mat.	soir.	soir.			

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction  
 DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnées, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne, en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C<sup>ie</sup>, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-postes : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.  
 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro :  
 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 3 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Le Magasin et l'Atelier de

MEUBLES ET TAPISSERIES

de A. FISSORE, sont transférés avenue de la Gare, maison Savi, Condamine.

A VENDRE TERRAINS POUR VILLAS

dans de belles positions. — Accès carrossable.

S'adresser à M. Désiré de Millo.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

PENSION FRANÇAISE

Avenue Florestine.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée).  
 tenue par Erasme REY.  
 Boulevard de la Condamine.

SPLENDIDE HOTEL

(Ancien palais de la Condamine)  
 OUVERT TOUTE L'ANNÉE

RESTAURANT

DE LA VILLA DES ORANGERS  
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

MONTE-CARLO

HOTEL DE LONDRES

Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL D'ANGLETERRE

Rue du Tribunal, Monaco.  
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT

DE LA CODNAMINE  
 TABLE D'HOTE. — PENSION.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élève

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.